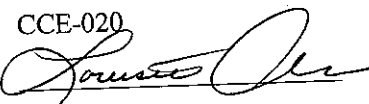


COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 2013-03-26

No. : CCE-020

Secrétaire :



**L'Action
NATIONALE**

volume CII numéro 10

DÉCEMBRE 2012

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

L'ACTION NATIONALE volume CII numéro 10 – Décembre 2012

39

ARTICLES

Michel Paillé*

DEUX FACES CACHÉES DE LA VITALITÉ DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS AU QUÉBEC

Après avoir lu « Défense et illustration de l'indice de vitalité des langues » de Charles Castonguay¹, il m'est apparu utile d'éclairer deux faces cachées de la vitalité du français et de l'anglais au Québec. La première face, appelée « interne », se trouve au sein même de l'« indice de vitalité des langues » (IVL) tandis que la seconde, une face « externe », lui échappe complètement, n'entrant nullement en ligne de compte dans les calculs.

Observons d'abord qu'il y a consensus relativement à deux aspects de l'IVL : son calcul et sa lecture immédiate. En effet, tant dans les textes de M. Gérard Paquin², que dans l'examen critique que j'en ai fait³, comme dans le plaidoyer de Charles Castonguay, il y a entente sur ces deux points.

Pour ce qui est du calcul, on obtient l'IVL « en divisant, pour chaque langue, le nombre de locuteurs selon la langue d'usage [...] par celui de ses locuteurs selon la langue

* Démographe, l'auteur a œuvré pendant 25 ans (1980-2004) dans deux organismes de la loi 101, puis à la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (UQAM, 2004-2008). Depuis mars 2012, il est blogueur au Huffington Post Québec (<http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille>)

1 Castonguay, 2012.

2 Paquin, 2011a, 2011b.

3 Paillé, 2011b.

maternelle⁴». Le résultat obtenu est, soit plus grand que l'unité, soit plus petit. L'IVL est supérieur à l'unité lorsque le nombre de personnes parlant une langue donnée est plus grand que celui dont c'est la langue maternelle. Dans le cas contraire, il est plus petit.

Deux exemples concrets: dans l'ensemble du Québec en 2006, l'indice de la majorité francophone de 1,028 montre un gain net de 2,8% eu égard à la population de langue maternelle française⁵; à Laval-sur-le-Lac en 2001, l'indice du groupe français, s'établissant à 0,961, montre un déficit net de 3,9%⁶.

La face cachée interne

À l'instar de Castonguay, je fais appel à mes collègues démographes Réjean Lachapelle et Jacques Henripin. Nous parlons donc, lui et moi, d'une base commune, d'un ouvrage charnière dans le domaine de la démographie des groupes linguistiques.

Il y a plus de 30 ans, Lachapelle et Henripin ont publié *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*⁷, première étude à projeter la population selon la langue parlée à la maison plutôt que selon la langue maternelle⁸. Le recensement de 1971 fut le premier à permettre ce type d'exercice.

4 Paquin, 2011a, p. 48.

5 Paillé, 2011b, p. 37.

6 Paquin, 2011b, p. 31.

7 Lachapelle et Henripin, 1980.

8 Comme la langue maternelle remonte à l'enfance du répondant, elle n'a pas le caractère contemporain de la langue parlée au moment d'un recensement.

Lachapelle et Henripin ont proposé «de bien distinguer les énoncés relatifs aux *propensions* à accomplir un transfert linguistique de ceux qui concernent les *effets* de la mobilité linguistique⁹». Les propensions se mesurent, disent-ils, par «la proportion des personnes d'une langue maternelle donnée qui ont une langue différente pour langue d'usage», tandis que les effets sont «surtout évalués à l'aide de l'indice de continuité¹⁰».

Les *propensions* – domaine central des travaux de Castonguay depuis 40 ans – ne sont pas en cause dans le débat actuel. Par contre, ce sont les *effets* mesurés par l'IVL qui font l'objet de la présente controverse. Si les propensions montrent un progrès continu favorable au français comme Castonguay l'a démontré¹¹ – ce que j'ai moi-même mis à jour¹² –, les effets indiquent un net avantage à l'anglais¹³.

Or, les effets, mesurés globalement par l'IVL, viennent de plusieurs facteurs. Comme le résumait bien Lachapelle et Henripin, «les mouvements de la composition linguistique ne dépendent pas uniquement de la mobilité linguistique; ils résultent aussi de la mortalité, de la fécondité et de la migration différentielles¹⁴». Auparavant, les démographes Hubert Charbonneau et Robert Maheu¹⁵ avaient énuméré

9 Ibid., p. 122; italiques dans le texte.

10 Ibid.; cet indice est aussi appelé «indice de vitalité».

11 Notamment dans OQLF, 2005, p. 72-75. Ces pages, parmi d'autres, sont attribuées à Castonguay. Selon le tableau 1.17, la «force d'attraction relative du français en%» a progressé durant la période étudiée (1991-2001), passant de 35,8% en 1991 à 45,7% en 2001. Progression toutefois insuffisante, car toujours loin de l'importance relative des francophones (91%) parmi le total des francophones et des anglophones dans l'ensemble du Québec (ibid., p. 73).

12 Paillé, 2011c, p. 101-103.

13 Idem, 2011b, p. 37-40.

14 Lachapelle et Henripin, 1980, p. 166.

15 Charbonneau et Maheu, 1973, p. 244-245.

ces facteurs démographiques, tout en précisant que «les mouvements migratoires n'interviennent pas seulement au niveau international, mais aussi à l'échelle interprovinciale [et] intraprovinciale».

À l'instar de Lachapelle et Henripin, Marc Termote a fait une mise en garde contre la tentation de privilégier les substitutions linguistiques dans l'interprétation de l'IVL:

Ces indices de vitalité linguistique sont la résultante du comportement démographique et linguistique adopté en longue période par l'ensemble de la population, et ne permettent donc en aucune manière de connaître la force d'attraction d'une langue sur les autres. Ils n'expriment en effet que partiellement le comportement de mobilité linguistique des groupes linguistiques concernés, puisque le niveau et l'évolution de cet indice dépendent aussi du comportement de fécondité, de mortalité et de migration des populations considérées¹⁶.

Conséquemment, prétendre que l'IVL peut servir «à chiffrer [...] un profond déséquilibre entre la vitalité de l'anglais et du français sur le plan de l'assimilation»¹⁷ est réducteur, surtout lorsque les migrations sont amplifiées par un découpage territorial très fin. C'est particulièrement le cas lorsque Castonguay s'intéresse à quelques arrondissements¹⁸ de Montréal, tels Lachine, Saint-Laurent ou Kirkland¹⁹.

¹⁶ Termote, 2011, p. 40.

¹⁷ Castonguay, 2012, p. 55.

¹⁸ Dans le cas des arrondissements d'une ville, les déménagements de l'un à l'autre deviennent des migrations qui influencent l'indice de vitalité linguistique. Ne pas en tenir compte laisse supposer que les substitutions linguistiques ont eu lieu dans l'arrondissement où la personne a été recensée.

¹⁹ Castonguay, 2012, p. 64.

La face cachée externe

Basé exclusivement sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, l'IVL transpose la loi de Newton dans le domaine linguistique. Tels des objets dans l'espace, les groupes linguistiques ne seraient soumis qu'à l'attraction résultant de leur proximité et de leurs masses. Dans cette formule, la masse d'une langue est égale au nombre de personnes dont c'est la langue maternelle.

Appliquée au Québec, cette approche comptable suppose que les personnes de langues tierces²⁰ devraient adopter le français ou l'anglais comme langue au foyer, dans les mêmes proportions que le poids respectif des francophones et des anglophones. Elle serait applicable aux régions, aux villes, voire aux arrondissements urbains.

L'IVL postule implicitement que toute personne de langue maternelle française est ambassadrice du français dans sa vie publique, tandis que seules les personnes de langue maternelle anglaise feraient la promotion de l'anglais. Il s'agit là d'un postulat simpliste et faux. Car en matière de langue, les identités, les contraintes, les convictions idéologiques et, surtout, les comportements des francophones et des anglophones dans l'espace public orientent davantage les choix des personnes de langues maternelles tierces.

De nombreux francophones, plus fiers de leur bilinguisme que de leur langue maternelle, profitent de moult occasions pour s'exprimer en anglais. Certains vont même jusqu'à susciter «leurs chances de pratiquer» la *lingua franca* de la planète. Les médias, les moyens de communication de

²⁰ Parmi ces personnes, rares sont celles qui connaissent le poids respectif des francophones et des anglophones qui demeurent dans le même environnement qu'elles. En soi, cette information est sans effet sur la décision de parler le français ou l'anglais à la maison.

masse, le monde des affaires, etc., offrent beaucoup plus d'anglais que le poids de la minorité anglophone du Québec. Sans compter que des personnes de langues tierces qui ne connaissent que l'anglais – c'est le cas de milliers d'immigrants fraîchement arrivés à qui on tarde à offrir des cours de français²¹ – ne peuvent que faire usage de cette langue.

Il est réducteur de prétendre que «la position du français vis-à-vis de l'anglais en matière d'assimilation varie directement avec le rapport numérique entre la population de langue française et celle de langue anglaise²²». Au contraire, il faut impérativement admettre que la force d'attraction du français est nettement inférieure à l'importance relative des francophones, alors que celle de l'anglais dépasse largement le poids démographique des anglophones.

À cet égard, le Québec a baissé la garde quant aux comportements des Québécois francophones relativement à leur propre langue, le français. Où sont les enquêtes mesurant l'usage réel du français dans l'espace public par les francophones²³? Où sont les programmes gouvernementaux qui prendraient le relais d'*Impératif français*²⁴ afin d'inciter les francophones à parler leur langue spontanément et à inviter tout interlocuteur à en faire autant?

Pour 1000 francophones réclamant à cor et à cri un renforcement de notre politique linguistique, combien expriment une totale indifférence, voire une profonde aversion envers le

21 Paillé, 2007, 2012b.

22 Castonguay, 2008, p. 77.

23 Gardons-nous de tenter de refaire la triste expérience d'un «indice de langue d'usage public» réalisé à la fin des années 1990 par le Conseil de la langue française. Il est chimérique de vouloir tout mesurer par un seul indice.

24 Cet organisme loue temps et espace dans les médias pour suggérer, par sa campagne «Moi, je parle français», de faire entendre du français.

moins manifestant? Combien sont-ils à considérer la question linguistique dérangeante, notamment pour le commerce et les affaires²⁵? Après 35 ans de loi 101, combien de francophones bilingues voient dans l'usage de l'anglais une langue plus prestigieuse et plus efficace en divers domaines (travail, communications, commerce, affaires, journaux, radio, télé, carrière scientifique ou artistique, etc.)²⁶?

Pondérer les facteurs

Pondérer le rôle respectif des facteurs opérant dans la dynamique des groupes linguistiques peut se faire de bien des façons, notamment à l'aide de projections démographiques. Dans tout exercice cherchant à entrevoir l'avenir, le démographe doit considérer chacun des facteurs à l'œuvre, afin d'établir des scénarios prévisionnels.

Chaque fois qu'il a mesuré l'importance relative des substitutions linguistiques, Marc Termote affirme avoir toujours abouti «à la même conclusion». Il résume le tout ainsi:

le gain annuel que le groupe français peut espérer réaliser grâce à la mobilité linguistique des immigrants de langue maternelle tierce représente vraiment peu de choses au regard des pertes dues au déficit des naissances chez les francophones et au regard de l'arrivée annuelle de quel que 30 000 immigrants non francophones²⁷.

La conclusion de Termote peut d'ailleurs s'illustrer autrement. En voici deux courts exemples.

Il y a quelques années, je me suis penché sur la mobilité linguistique des femmes de langues tierces qui ont eu un

25 Paillé, 2012a.

26 Ibid.

27 Termote, 2011, p. 46.

enfant au Québec en 2001 et en 2006. Bien que l'attraction du français se soit améliorée au détriment de l'anglais entre 2001 et 2006, j'ai constaté que la contribution de ces femmes francisées demeurait insuffisante pour donner à l'ensemble des mères d'expression française sa quote-part des naissances.

En effet, en 2001, les 2100 nouveaux-nés qu'elles nous ont donnés restaient en deçà des 4100 qui auraient été nécessaires. En 2006, au lieu de compter 5800 bébés, il n'y en avait que 2800²⁸. Une mise à jour pour le présent article conduit, une fois de plus, à un apport déficitaire : les mères de langues maternelles tierces s'exprimant en français au foyer ont ajouté 4100 naissances supplémentaires à la majorité francophone, alors que nous aurions dû en dénombrier 7200 en 2011²⁹.

Plus récemment, j'ai calculé les gains qu'un indice de fécondité constant de 1,9 enfant par couple pour les années 1972-1991 nous aurait apportés³⁰. Comparativement aux naissances dénombrées au jour le jour durant ces 20 ans, nous aurions obtenu «380 000 bébés supplémentaires pour l'ensemble du Québec, dont au moins 300 000 qui auraient été élevés en français». Abstraction faite de la mortalité et de l'émigration, ces 300 000 bébés élevés en français «auraient été cinq fois plus nombreux que le nombre d'allophones francisés³¹» dénombrés au Québec en 1991.

En somme, toutes ces études convergent : l'adoption du français par les non-francophones ne fait pas le poids en

28 Paillé, 2008.

29 Institut de la statistique du Québec, 2012, et calculs de l'auteur.

30 Il s'agit là d'un indice inférieur de 10% au seuil requis de 2,1 enfants pour assurer le remplacement des générations.

31 Paillé, 2011a; il s'agit du total des allophones francisés de tous âges.

comparaison aux facteurs démographiques, notamment la fécondité³². Dans le cas particulier de Montréal, Marc V. Levine avait bien raison de nous avertir dans les années 1990, que les forces vives à l'œuvre «font surgir des enjeux qui débordent le cadre d'application d'instruments traditionnels de la politique linguistique»³³.

En dépit d'une divergence sur l'IVL, un objectif commun unit Gérard Paquin, Charles Castonguay et moi-même : la pérennité du français au Québec. Souhaiter que notre politique linguistique soit renforcée, élargie et appliquée avec rigueur, j'en conviens avec eux. Mais laisser sciemment dans l'ombre certaines dimensions de notre avenir pour éviter une soi-disant «impuissance qui démobilise bien raide³⁴», jamais ! La loi roi, toute essentielle soit-elle, n'est pas une panacée.

L'avenir du Québec en général, et le renforcement du français en particulier, exigent l'apport de tous les savoirs. Tous les éclairages doivent être faits, et toutes les vérités doivent être dites. Nul diktat, nul anathème, nul tabou ne sauraient intimider le chercheur. □

32 Paillé, 2011b, p. 42-44.

33 Levine, 1997, p. 354.

34 Castonguay, 2012, p. 73.

Références

- Castonguay, Charles (2008). *Avantage à l'anglais! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Éditions du Renouveau Québécois.
- (2012). «Défense et illustration de l'indice de vitalité des langues», *L'Action nationale*, CII-3, mars, p. 53-76.
- Charbonneau, Hubert et Robert Maheu (1973). Les aspects démographiques de la question linguistique, Québec, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Synthèse S3, Éditeur officiel du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (2012). «Naissances selon la langue maternelle et la langue d'usage de la mère, Québec, 2004-2011», Québec, ISQ, en ligne le 23 avril 2012: http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decès/naissance/412.htm
- Lachapelle, Réjean et Jacques Henripin (1980). *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques.
- Levine, Marc V. (1997). *La reconquête de Montréal*, Montréal, vlb éditeur.
- Office québécois de la langue française (2005). Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec: profil et tendances 1991-2001, Québec, OQLF.
- Paillé, Michel (2007). «Se donner les moyens de franciser les immigrants», *Le Devoir*, 23 mai.
- (2008). «Un progrès continu», *La Presse*, 29 février.
- (2011a). «Langue et souveraineté: Le Québec français est-il décompté?», *Le Devoir*, 13 juillet.
- (2011b). «Un examen critique: Vitalité du français et de l'anglais au Québec», *L'Action nationale*, CI-8, p. 36-44.

- (2011c). Les caractéristiques démographiques de la population du Québec: profil et tendances, 1996-2006, Montréal, OQLF.
- (2012a). «Recul du français à Montréal: est-ce la faute aux 'méchants Anglos'?», *Huffington Post Québec*, 10 mai. En ligne à: <http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille>
- (2012b). «Immigration: Recherche francisation désespérée», *Le Devoir*, 25 avril.
- Paquin, Gérald (2011a). «La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal», *L'Action nationale*, mars, CI-3, p. 48-57.
- (2011b). «La vitalité de la langue française à Laval», *L'Action nationale*, avril, CI-4, p. 30-35.
- Termote, Marc (2011). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, Québec, Office québécois de la langue française.